



Les travaux d'aménagement de la Gorge se terminent. Nous espérons qu'ils permettront de ralentir la vitesse dans la traversée du hameau, de protéger l'arrivée des voies communales, et surtout, la circulation des piétons.

Comme nous le savions, la 3^{ème} classe de l'école ne sera pas pérennisée pour la rentrée de septembre. La bibliothèque sera ainsi réintégrée dans le bâtiment.

Pour fêter l'arrivée de l'été, nous vous invitons, comme l'année passée, à une grande fête, le samedi 28 juin, organisée par l'APESAM (association des parents), la MJC de Saint Mury - Sainte Agnès, les jeunes des CMJ de St Mury et Ste Agnès, l'Amicale des pompiers et nos deux communes. Un spectacle aura lieu dès le matin sur le plateau sportif et d'autres animations seront proposés aux enfants en fin d'après-midi. Ensuite Marco Quartelli, habitant de Sainte Agnès, nous fera danser et chanter pour cette belle soirée jusqu'au bout de la nuit !

Venez nombreux nous retrouver !

Nous espérons que la météo sera plus clémente que l'année dernière, même si nous avons prévu une solution de repli sur la salle Camille Giroud de Saint Mury.

Nous retrouverons ensuite Trock'n Music, le mardi 1er juillet, organisé par la MJC à la Taverne des Mouilles et Cinétoiles, cinéma gratuit et en plein air, à Sainte Agnès puis à Saint Mury au mois d'août

Nous vous souhaitons à tous, un très bel été !

Commémoration du 8 mai 1945



Pour ce 80^{ème} anniversaire, la commémoration du 8 mai 1945 a eu lieu cette année avec la participation de Isabelle Curt, Maire de Saint Mury et Richard Lartarge, Maire de Sainte Agnès, les pompiers, ainsi que les enfants de CM de l'école de Sainte Agnès et les habitants de nos deux communes.

Moment émouvant pour se souvenir ensemble de celles et ceux qui ont donné leur vie pour défendre notre pays et libérer l'Europe du fascisme nazi.

Pour l'occasion, nous avons eu en plus l'honneur d'être accompagnés d'un détachement militaire du 93^{ème} régiment d'artillerie de montagne.



Les enfants de l'école primaire sont intervenus à travers des lectures de textes : un poème de Robert Desnos et des phrases relatives à la liberté qu'ils ont écrites à partir du témoignage de résistants. Leur réflexion sur ces moments forts de notre Histoire a abouti à un résumé en photo de cette cérémonie.

VOIR en dernière page !

Merci à Myriam Fortelle, leur enseignante, qui les a accompagnés tout au long de ce travail mémoriel.

Ecole / bibliothèque : 3^{ème} classe non pérennisée et retour de la bibliothèque :

Comme nous le savions dès le mois de juin 2024, les effectifs allaient être exceptionnels sur l'année scolaire 2024 - 2025 pour redescendre à la rentrée de septembre 2025. L'école va ainsi retrouver, comme d'habitude, ses deux classes.

C'est cependant avec tristesse que nous voyons partir Suzanne Roth, la 3^{ème} enseignante. Sa bonne humeur et sa simplicité vont nous manquer.



Des discussions ont eu lieu pour la réintégration de la bibliothèque. Les enfants appréciant particulièrement la salle de la nouvelle classe (qui était occupée par la bibliothèque avant son transfert), les bénévoles de la bibliothèque ont proposé de la réinstaller dans l'ancienne classe de Véronique.

Un grand merci à eux ! Cependant, nous nous sommes engagés à rénover cette salle (murs et sol) avant sa réinstallation.



Les modules seront alors retirés pour libérer la cour.

Ré-emménagement de la bibliothèque

Le déménagement d'août 2024 va jouer sa version « match retour » début juillet

Nous sollicitons toutes les bonnes volontés pour nous aider dans ce nouveau transfert.

1 : Mi-juin chaque adhérent est invité à venir retirer pour stockage chez lui autant de livres qu'il veut et à les rapporter après le déménagement.

2 : le déménagement de la 3^{ème} classe et l'aménagement de la bibliothèque se feront entre le lundi 1^{er} et le samedi 5 juillet.

Inscriptions pour la rentrée scolaire

Votre enfant entre en maternelle, il sera accueilli à Saint Mury ; en primaire c'est l'école élémentaire de Sainte Agnès qui lui ouvrira ses portes.

Ces inscriptions se font d'abord en Mairie (donc Saint Mury pour la maternelle et Sainte Agnès pour l'école élémentaire) puis auprès de l'école concernée.

Pour tout renseignement, école - cantine - garderie - transport scolaire, rendez-vous sur sainte-agnes.fr/ rubrique « vivre ici » puis « Ecole-cantine ».

Assistantes maternelles, Multi-accueil et garderie péri-scolaire

Etre jeunes parents n'est pas toujours chose facile, encore moins trouver une « nounou », comme on les appelle, lorsqu'il s'agit de retourner au travail.

Vous avez la possibilité de confier votre enfant à un Multiaccueil dont vous trouverez les coordonnées sur le site le-grésivaudan.fr puis « 100% pratique », puis « Multi-accueils » pour les enfants de 3 mois à 4 ans.

Vous pouvez aussi choisir une solution de proximité. Vous trouverez sur le site sainte-agnes.fr/, rubrique « Petite enfance », la liste mise à jour des assistantes maternelles qui exercent sur St Mury et Ste Agnès.

Si votre enfant est scolarisé, vous pouvez vous adresser à l'APESAM apesam2@gmail.com pour un accueil en garderie, juste avant ou juste après l'école.

Les CMJ de SAM Ste Agnès-St Mury



Préparation fête des villages du 28/06

Alexis et Becky ont assisté à la réunion et ont relayé plusieurs propositions faites par le CMJ

- Organiser une garderie pour les petits dans la salle du presbytère gérée par les parents ou alors embaucher une baby sitter pour la soirée
- Assurer la sécurité de la fête : embauche d'un agent de sécurité
- Il y aura barbecue, buvette et jeux en bois de la MJC : participation du CMJ pour l'animation
- L'atelier théâtre de la MJC proposera une petite démonstration de leur répertoire

Aménagement de l'étang de la Gorge :

Réaménagement de tables et bancs depuis quelques semaines,

Journée nature du 24 avril.

Le CMJ s'est associé à cette matinée découverte de la forêt. Un article rédigé par les jeunes est en cours pour diffusion à la rentrée.

Aménagement sécurité de La Gorge- Touches finales...



Une réunion publique a eu lieu avec les habitants de la Gorge le 19 avril dernier pour faire le point sur les travaux en cours.

Nous vous rappelons que les objectifs de ces aménagements sont

- 1- de diminuer la vitesse des véhicules traversant le hameau,
- 2- de sécuriser la circulation des voies arrivant sur la départementale,
- 3- Protéger la circulation piétonne.

Vous trouverez le compte rendu de cette réunion publique ainsi que le plan réactualisé sur le site de la commune <https://www.sainte-agnes.fr/>
Les travaux seront terminés avant cet été

Sécurité routière bis Attention Vélos !



Vous avez pu le constater, avec les beaux jours, les deux roues, cyclistes et motards sont de retour sur le balcon de Belledonne.

Nous vous engageons plus que jamais les uns et les autres à ralentir et à redoubler de prudence, particulièrement dans les passages étroits et sans visibilité.

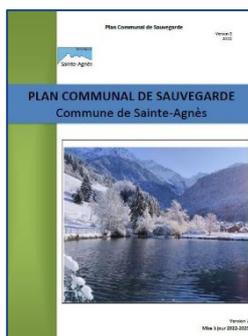
Une sortie nature appréciée :



Samedi 24 mai, une trentaine de personnes, dont moitié d'enfants se sont retrouvés au col des

Mouilles pour une sortie en forêt, proposée par David de Yparraguirre le technicien forestier de l'ONF. Nous avons fait plusieurs haltes sur la route de Pré Marcel qui ont donné lieu à des explications sur l'état sanitaire de la forêt, sa gestion, la commercialisation du bois. Les nombreux échanges et questions témoignaient de l'intérêt des habitants pour cet espace particulièrement apprécié mais dont les usages multiples par les uns et les autres n'est pas sans poser problème.

Plan Communal de Sauvegarde : entraînement "exocrise"



Comme la réglementation l'impose, nous devons réaliser une simulation d'un événement majeur. Cet entraînement aura lieu le 20 juin prochain et ne concernera que l'équipe municipale.

Il s'agit d'un exercice "cadre" ou "entraînement sur table" qui nous permettra de tester notre

organisation, nos procédures et notre coordination en situation réelle. Les agents communaux pourront être impliqués ainsi que les référents de hameaux qui ont été informés de la tenue de cet exercice.

Nous avons invité 2 élus de Saint-Mury en tant qu'observateurs.

Le scénario et l'entraînement seront préparé et animé par l'IRMa (Institut des Risques Majeurs).

Cet exercice présente de nombreux avantages notamment d'identifier les points forts et les points d'amélioration de notre PCS et donc de définir toutes les pistes permettant d'améliorer notre coordination et la communication entre les différents acteurs.

Nous vous ferons évidemment un retour d'expérience à la suite de cet entraînement qui renforcera la confiance et notre capacité d'intervention en cas de crise.

Une saison en alpage



Bientôt les bêtes prendront leur quartier d'été dans les alpages, côté Jarlon pour les bovins, une petite quarantaine.

Côté la Sitre, le Mousset, Jean Collet et lac Blanc pour les ovins, plus de 400 têtes.

Ce dernier groupement pastoral accueille de nouveaux éleveurs cette année : Aude Verchère, éleveuse de chèvres à Laval en prend la présidence, Tomas BUSTARRET de Venon, le secrétariat et Nathalie Clerc de St Mury le rejoint avec ses brebis. L'héliportage est prévu mardi 17 juin. A cette occasion, nous vous rappelons les règles de co-habitation entre randonneurs et troupeaux : tenir son chien en laisse, ne pas s'approcher des troupeaux ni des chiens de troupeaux. Une information sur le lieu de présence des troupeaux durant l'été sera disponible sur le site de la mairie et auprès de l'office de tourisme de Prapoutel.

Finances

Le conseil municipal du 31 mars 2025 a validé les comptes administratifs de l'année 2024 et voté le budget 2025. Les ressources de la commune sont issues pour 65% de la fiscalité, 22% des revenus de ventes de produits d'exploitation, baux et services et 13% des dotations de l'Etat.



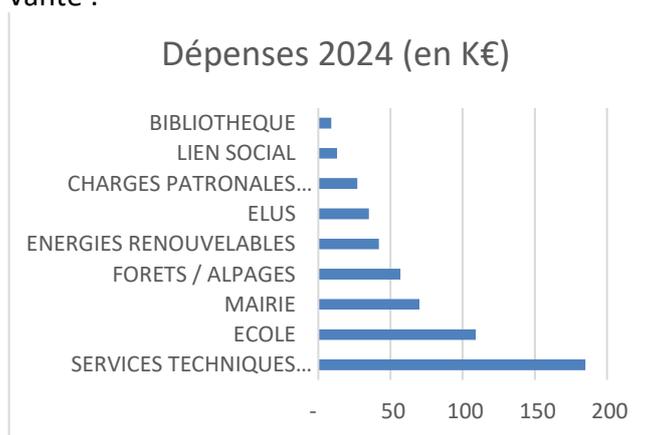
Comme les années précédentes, 2024 s'est terminée avec une trésorerie largement positive. Une partie de la Capacité d'Autofinancement nette dégagée lors de l'exercice précédent a permis de financer divers équipements et de finaliser les études nécessaires à la réalisation des projets d'investissement.

En effet, en attendant le versement des subventions obtenues, la commune doit payer les prestataires sans recourir systématiquement à l'emprunt. En 2025, il ne restera plus que 3 emprunts (dont 1 contracté en 2005 sur 25 ans pour réaliser la chaufferie dans le presbytère) et les annuités cumulées passeront de 65 K€ à 22 K€

Fort de cette situation, le Conseil Municipal a pu voter une nouvelle baisse du taux des impôts locaux en 2025. Le taux de taxe foncière sur les propriétés bâties qui s'établit à 40.56% est maintenant proche de celui des communes voisines.

Familles de dépenses en millier

En 2024, pour assurer les services qui lui incombent et faire fonctionner les équipements existants, la décomposition des dépenses de fonctionnement et d'investissement engagées par la commune est la suivante :



Chaque catégorie intègre les salaires des agents (hors charges patronales), ainsi que les charges d'emprunts.

Les dépenses de la catégorie « énergies renouvelables » correspondent principalement aux emprunts liés à la centrale de Clafay et aux panneaux photovoltaïques. Ces emprunts ont été soldés en milieu d'exercice. Ils ont représenté une charge annuelle de 34 K€ pendant 20 ans.

Synthèse des comptes administratifs 2024 et du budget primitif 2025 *

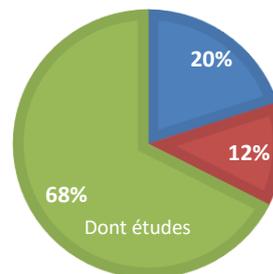
COMPTE ADMINISTRATIF 2024		BUDGET PRIMITIF 2025	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Fonctionnement		Fonctionnement	
517517	625073	566900	606000
Investissement		Investissement	
119686	180963	824573	824573

* les documents détaillés sont disponibles en mairie
Pour le fonctionnement, le résultat comptable 2024 est confortable et s'élève à 107 556 €.

L'investissement fait apparaître un excédent de 61 277 € auquel s'ajoute l'excédent 2023 de 44 023 €, soit 105 300 € qui permettront de financer les projets futurs.

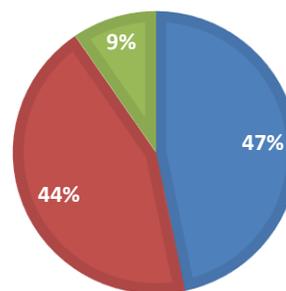
SERVICES TECHNIQUES

■ FONCTIONNEMENT ■ VOIRIES
 ■ BATIMENTS COMMUNAUX



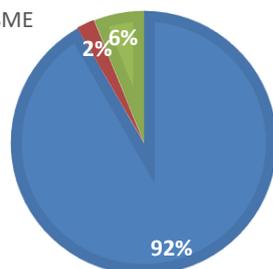
ECOLE

■ FONCTIONNEMENT ■ CANTINE ■ BATIMENTS



MAIRIE

■ FONCTIONNEMENT ■ PERSONNEL EXTERIEUR
 ■ URBANISME



Le Carnaval des enfants



Ils étaient bien tous là, chevaliers, cow-boy, fées et sorcières, schtroumpfs à lunettes, mannequin à perruque rose, pour le Carnaval des enfants qui s'est déroulé comme chaque année et sous le beau soleil habituel de la Gorge, aux abords de l'étang le dimanche 30 mars. *Nous vous rappelons que les feux à ciel ouvert sont interdits sur la commune. Seuls les enfants peuvent parfois se tromper !*

Rappels à l'entrée de l'été !

Feux interdits !

Les feux à l'air libre sont interdits pour tous. Consultez le site de la Préfecture de l'Isère par le lien que vous trouverez sur le site de la Mairie sainte-agnes.fr.



En période estivale, de canicule et de sécheresse, la forêt est particulièrement vulnérable, nous vous recommandons la plus grande prudence lors de vos randonnées afin d'éviter tout **RISQUE D'INCENDIES !**

Tondeuse, tronçonneuse, bricolage...

Les mouvements et bruits de la campagne font partie de nos vies quotidiennes, à chaque période de l'année. Les activités agricoles, les travaux chez chacun d'entre nous peuvent générer des nuisances de circulation et sonores.

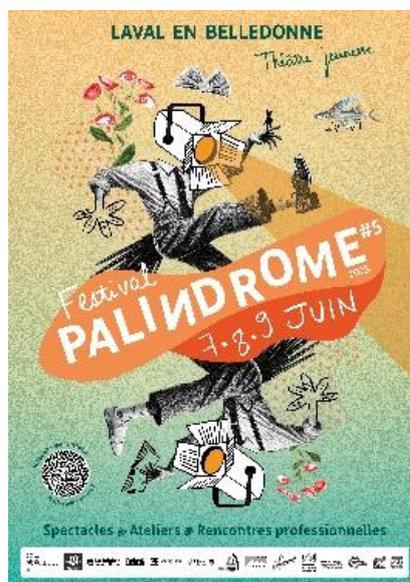
Nous demandons à chacun d'entre nous de faire preuve d'intelligence collective pour apprécier le désagrément que cela peut provoquer dans notre voisinage. Pour des travaux ponctuels qui peuvent dépasser les heures légales (ci-dessous), prévenir ses voisins reste le meilleur moyen pour éviter des malentendus et de potentiels conflits :

- en semaine de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Vie associative et festivités !



Une fin de saison très festive !



7/8/9/ juin – 5^{ème} édition du Festival Palindrome

- festival de théâtre contemporain jeunesse –

<https://festivalpalindrome.fr/>

La troupe de la MJC jouera le samedi 7 à 16h20

les « Vilains Petits » texte de Catherine Verlaquet mis en scène par Pauline Jabaud.

Venez applaudir nos artistes en herbe !

14 juin - nous accueillerons la troupe des Adrets dans une pièce de Yasmina Reza, « carnage »

14 juin – Rando yoga avec Sandrine Rosset Boulon

28 juin – la MJC participera à la fête des villages aux côtés de l'Apesam, des Pompiers et de nos deux municipalités

1^{er} juillet – clap de fin de saison avec le Trock'n Music !

Toutes les informations bientôt chez vous !

Le programme de la saison 2025/2026 se dessine et nous vous informons dès à présent de 2 changements :



l'atelier dessin enfant sera animé par Céline Barrère et aura lieu soit le lundi soit le mardi (à confirmer) de 16h30 à 18h à la cantine de

Ste Agnès.



l'atelier théâtre se déroulera le jeudi de 17h30 à 18h45 dans la salle du presbytère. Il sera toujours animé par Pauline Jabaud.

Contact :

mjc-sagnes-smury@mjc-mpt-gresivaudan.fr ou 07.81.69.16.75

La MJC vous souhaite un bel été !!!



La garderie accueille les enfants de maternelle et primaire, tous les jours, sauf mercredi et vacances scolaires, de 7h20 à 8h30 et de 16h30 à

18h45, dans les locaux de l'école de Saint Mury.

contactez l'APESAM : apesam2@gmail.com

Côté festivités, vous nous retrouverez à la **buvette de la Fête des Villages, le 28 juin au soir !** Venez nombreux !

Cinéma



Comme chaque année nous vous donnons rendez-vous pour une soirée cinéma, conviviale et en famille dans la cour des écoles.

Le film **Chasse gardée** Le **vendredi 01 aout** dans la cour de l'école de **Sainte Agnès** à 21h

Et puis...

La lutte avec classe Le **dimanche 31 aout** dans la cour de l'école de **Saint Mury** à 21h Ces deux événements seront précédés d'un barbecue animé par les pompiers de l'amicale des trois pics. Repli dans la salle Camille Giroud à St Mury en cas de mauvaise météo.



Accordons... notre piano !

Depuis juin 2023, nous avons la chance de disposer d'un piano, donné et installé dans l'église de Sainte-Agnès, en libre-service pour la plus grande joie des passants et des habitants.

Lors de son installation dans l'église, quelques personnes s'étaient cotisées et avaient ainsi permis de remettre ce piano en état et de le faire accorder.



Aujourd'hui un "ré-accordage" devient nécessaire. Le coût est d'environ 150€ et les utilisateurs et auditeurs de cet instrument ont besoin de vous.

A l'occasion du 21 juin, fête de la musique, Florent,

prof de piano et accordéoniste et Claude, saxophoniste soprano animeront de leur musique le marché de Sainte-Agnès. La fille de Florent sera aussi là avec son cochon d'inde.

Ce sera l'occasion **de récolter vos dons !** Merci !

Autopartage avec vos voisins ?



Vous possédez une voiture peu utilisée ? Ou vous avez besoin d'une voiture supplémentaire pour des trajets ponctuels ? Partagez une voiture avec vos voisins ! C'est possible !

Réunion jeudi 26 juin, 19h, salle du presbytère

<https://www.mobilites-m.fr/partager-une-voiture-avec-son-voisin>

Urbanisme :

Demande préalable de travaux

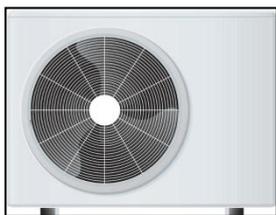
DP 038 350 25 1000 7 – Parcelle C 290 - Installation de panneaux photovoltaïques

DP 038 350 25 1000 8 – Parcelle C 1345 - Construction d'une véranda

DP 038 350 25 1000 9 - Parcelle B 454 - Réfection de toiture de la terrasse

DP 038 350 25 100 12 – Parcelle A 758 Construction d'un abri pour le bois

DP 038 350 25 100 13 – Parcelle C 1313 Installation piscine hors sol démontable



RAPPEL

L'installation de **pompe à chaleur** est soumise à **déclaration préalable de travaux** (modification de façade + risque de nuisances sonores pour le voisinage). Certaines règles doi-

vent être respectées pour éviter ces **risques de nuisance** (emplacement, orientation vis-à-vis du voisinage, habillage anti-bruit...). Voir la réglementation du PLU.



La porte de votre mairie toujours ouverte :

- Nous vous proposons un accueil téléphonique 5 jours/5 et un accueil du public mardi après-midi et jeudi matin.
- Pour recevoir des informations régulières par mail, envoyez un message à mairie@sainte-agnes.fr
- Le site internet sainte-agnes.fr/ est remis à jour quotidiennement.
- Téléchargez **Panneaupocket** sur votre smartphone et sélectionnez Sainte Agnès en favori, pour une info à la minute !

Richard Latarge et ses 4 adjoints sont à votre disposition sur rendez-vous.

Les restaurants et producteurs locaux

Auberge du Grand Joly



Auberge du Grand Joly

Ouvert à l'année du lundi au samedi.
Restaurant traditionnel / Chambres d'hôtes
Possibilité de repas de groupes et traiteur
Adresse : 71 montée des abeilles 38190 Sainte Agnès
téléphone : 04.76.90.22.51
mail : croucouitsarl@gmail.com
<https://www.facebook.com/aubergedugrangjoly/>

La Taverne des Mouilles



Téléphone 04 76 45 25 76

<https://la-tavernes-des-mouilles-saint-agnes.eatbu.com/>
Portage de repas aux personnes âgées de Sainte Agnès.

Sur commande, nous produisons des Saint Genix, pognes aux myrtilles ou pognes aux sucres.

Arnaud Massy, Apiculteur Récoltant,



Téléphone 06 86 64 22 83

Régulièrement présent au Marché de Sainte Agnès
<https://www.facebook.com/people/Arnaud-Massy-Apiculture/100057467147177/>

Le Grand Marché du 17 mai, c'était...



13 exposants, 93 familles clientes de Nathalie, une superbe météo, distribution gratuite d'ailes de poulets rôties par Loïc, buvette de l'APESAM, apéro offert, Sandrine, Christophe et Kenji à l'animation musicale, que du bonheur, voilà c'est tout...

Naissance :

Léonie VEILLARD le 22 mars 2025

Mairie de Sainte-Agnès

Ouverture au public :

Mardi 13h30-16h30 et jeudi 9h-12h. Vendredi sur rdv

Accueil téléphonique :

Lundi de 9h à 13h30, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, Mercredi 9h à 12h30 et Vendredi de 9h à 11h30

Tél : 04 76 71 48 85 Fax : 04 76 13 04 84

Email : mairie@sainte-agnes.fr

Web : www.sainte-agnes.fr



Des militaires
s'installent et
le défilé se
termine.

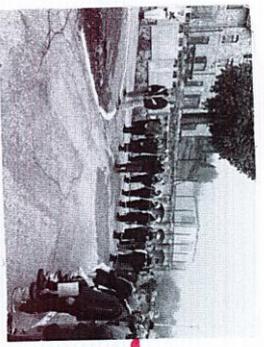
Cérémonie du 8 mai



Des pompes
funéraires en
place.



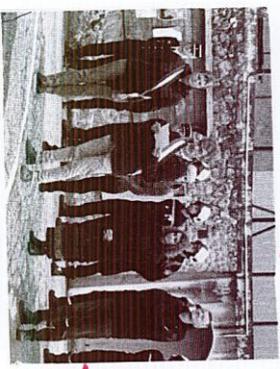
Les maires des
deux communes
ouvrent la cérémo-
nie commune.



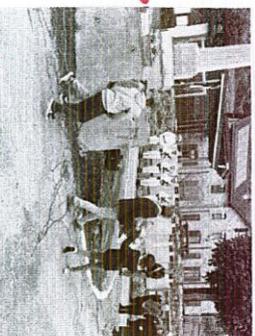
On fait une
minute de silence
en hommage aux
morts, victimes de la
Hanse illoise



Des élèves de CM
lisent un poème sur
la résistance de Robert
Denon.



Le maire fait
son discours.



Des élèves déposent
les gerbes sur le monument



Les maires partent:
la cérémonie est terminée.